



Mercredi 24.04.13 | 46e année | No 13

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



## Une cité ouverte sur le monde !

Neuchâtel entretient de profonds liens avec l'Europe. Nous faisons aussi partie d'un réseau mondial, celui des Neuchâtel du monde, constitué en 1998 à l'initiative de ville japonaise de Shinshiro.

Fidèle à son histoire, la Ville a développé depuis de nombreuses années une politique active de jumelage au niveau européen.

Le 19 avril 2013, Neuchâtel s'est vue remettre la Plaquette d'honneur du Prix de l'Europe pour ses efforts en faveur de l'idéal d'unité européenne. Un encouragement à persévérer !

Notre ville est résolument ouverte sur le monde.

Une cité possédant une vie culturelle riche, active dans le développement durable et engagée dans la réalisation d'une ambitieuse politique énergétique.

Pour assurer un avenir favorable aux générations futures, des choix de société importants devront être pris dans les prochaines années.

Dans cet esprit, il s'agit de penser le monde de demain et d'inscrire les décisions d'aujourd'hui dans une perspective à long terme.

Un message: la diversité est une richesse et il s'agit de la mettre en valeur.

Nous sommes des citoyennes et des citoyens du monde et la jeunesse est le trésor de l'humanité. Ne l'oublions jamais.

L'avenir est entre nos mains !

Olivier Arni  
Directeur du développement durable



La Fête de la danse propose sur deux jours pas moins de trente cours de danse ouverts au tout public.

## Deux jours pour danser

La danse sera à l'honneur les 4 et 5 mai à Neuchâtel. Le Théâtre du Passage, la salle de gymnastique des Terreaux, la Case à chocs, le cinéma Apollo 2 et la zone piétonne accueillent une série d'événements à l'occasion de la Fête de la danse. Le public est invité à découvrir les différentes facettes de cet art au travers de cours, de spectacles et autres démonstrations.

Mise sur pied par Reso - Réseau Danse Suisse, association basée à Zurich, cette manifestation se déroule dans 19 villes de Suisse. C'est la 4<sup>e</sup> année que Neuchâtel y participe en partenariat avec différents acteurs culturels.

La Fête de la danse s'ouvrira samedi 4 mai à 10 heures dans la zone

piétonne de Neuchâtel. Emmenés par des percussionnistes, une centaine de danseurs investiront les rues. Les écoles de danse de la région inviteront le public à les rejoindre à la rue du Concert pour un bal urbain.

### Large palette de danses

Classique, contemporaine, moderne, traditionnelle: le public aura l'embarras du choix. Les visiteurs découvriront une large palette de styles de danse au travers de plus de 30 cours répartis sur deux jours. Le restaurant Chez Max et Meuron accueillera samedi soir dès 19h30 le Bal t'Amuse. DJ Le Lab et le groupe I Skarbonari feront danser petits et grands sur une chorégraphie de Nathalie Robert. La Case à chocs prendra le relais à 22 heures: les

plus endurants pourront participer à une Black Disco animée par DJ Nathanael et DJ Cobeia.

### Performances dansées

Dimanche matin, réveil tout en douceur avec la projection à 10 heures au cinéma Apollo 2 du film 3D «Pina», de Wim Wenders. Dès 12h30, une série de cours de danse est prévue. Pour clore la fête, le public pourra assister à 17 heures à la Case à chocs au spectacle «Histoires de danse». Quatre danseurs, deux musiciens et un vidéaste présenteront des performances autour du kathak, du flamenco et de la danse contemporaine. Une milonga, bal de tango argentin, se tiendra ensuite au Queen Kong Café. Programme complet sur [www.fetedeladanse.ch](http://www.fetedeladanse.ch). (ak)



Cent-quarante élèves du Mail ont rencontré l'astrophysicien Claude Nicollier à l'occasion d'une conférence.



Le Musée d'art et d'histoire présente jusqu'au 6 octobre une exposition sur Neuchâtel et ses princes prussiens.



Le chœur In illo tempore donnera un concert dimanche 28 avril à 16 heures à l'Eglise Rouge à Neuchâtel.

# Publicité

**EMERY** Ecoute  
Respect  
Disponibilité  
Pompes funèbres

Ecoute et empathie pour  
conseiller les familles

**032 841 18 00** 24h/24

Conseils personnalisés  
en prévoyance funéraire

Neuchâtel - Colombier

**avec** proximité  
confidentialité  
efficacité

achat · vente · conseils  
bureau de courtage commercial & immobilier

**Vous cherchez ou vendez...**

**un commerce,  
une entreprise ou  
un bien immobilier ?**

Contactez-nous pour un entretien en  
toute confidentialité et sans engagement !

**079 331 61 67**

**www.avec-proximite.ch**

Rue N.E. Breguet 10 • 2006 Neuchâtel • +41 32 724 29 30 • contact@avec-proximite.ch • www.avec-proximite.ch



**Voyagez avec la coccinelle**

**FAVRE EXCURSIONS ET VOYAGES SA**

entreprise neuchâteloise à votre service depuis 1958

**PROCHAINS SPECTACLES**

**MUSIKSTARPARADE** à Lyss

Samedi 27 avril

Car + billet en tables: CHF 125.-

**1789 LES AMANTS DE LA BASTILLE** à Genève

Vendredi 28 juin

Car + billet 1<sup>re</sup> cat.: CHF 180.-

**FESTIVAL DE L'OPÉRETTE** à Aix-les-Bains - Spectacles à 15h

Dimanche 7 juillet - « Carmen » de Georges Bizet

Dimanche 21 juillet - « La Grande Duchesse de Gerolstein » de J.Offenbach

Prix par spectacle: Car et billet 1<sup>re</sup> cat. CHF 138.-

**BASEL TATTOO**

Mardi 23 juillet - spectacle à 21h30

Car + cat. A2/C2: CHF 146.-

Vendredi 26 juillet - spectacle à 21h30

Car + billet cat. A3/C3: CHF 140.-

**AGE TENDRE ET TÊTES DE BOIS** à Genève

Samedi 16 novembre - Spectacle à 14h30 - Dernière année!

Car + billet en gradins de face: CHF 139.-

**SERGE LAMA** à Lausanne

Samedi 23 novembre

Car + billet 1<sup>re</sup> cat.: CHF 136.-

**ROMEO ET JULIETTE** à Genève

Dimanche 15 décembre - Spectacle à 14h -

présenté par le Moscou Théâtre Ballet et l'Orchestre de l'Opéra National de Russie

Car + billet 1<sup>re</sup> cat.: CHF 185.-

**MICHEL SARDOU** à Genève

Dimanche 1<sup>er</sup> décembre - Spectacle à 20h

Car + billet 1<sup>re</sup> cat.: CHF 180.-

**MURIEL ROBIN** à Genève

Vendredi 21 mars

Car + billet 1<sup>re</sup> cat.: CHF 146.-

**Chèques REKA acceptés sur toutes nos courses**

Tél. 032 855 11 61

voyages.favre@bluewin.ch • www.voyages-favre.ch



Pour votre publicité  
dans le journal «Vivre la ville»,  
demandez notre courtier  
Monsieur J.-P. Cretin



imprimerie  
**messeiller sa**

Saint-Nicolas 11 • 2006 Neuchâtel

Téléphone 032 725 12 96 • Téléfax 032 724 19 37

Mobile 079 600 10 89 • jp.cretin@messeiller.ch



Dans ce numéro

## Neuchâtel et ses princes prussiens

Le pays de Neuchâtel a appartenu durant près de 150 ans aux rois de Prusse. Le Musée d'art et d'histoire se penche sur le sujet au travers d'une exposition à découvrir jusqu'au 6 octobre.

Page 4

## Unanimité pour les comptes

Le Conseil général a approuvé lundi soir à l'unanimité les comptes 2012 de la Ville de Neuchâtel. Les comptes bouclent avec 3,6 millions de francs de bénéfice.

Page 8

## Accueil parascolaire

Les confirmations d'inscription dans les structures d'accueil parascolaire de la Ville de Neuchâtel parviendront aux parents avec six semaines d'avance.

Page 9

## Festival des contes



Le Théâtre du Pommier accueille du 3 au 5 mai le premier Festival de contes de Neuchâtel. Rencontre avec Claire Heuwerkemeijer, conteuse suisse, qui s'y produira samedi 4 mai.

Page 16

## Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 8 mai 2013.



Une centaine d'élèves du Mail ont rencontré jeudi l'astrophysicien Claude Nicollier



L'astrophysicien Claude Nicollier a partagé jeudi dernier son expérience de l'espace avec 140 élèves du Mail.

# « Partager un peu d'Espace »

Les élèves de 10<sup>e</sup> année du collège du Mail ont eu la chance d'assister jeudi dernier à l'aula à une conférence de Claude Nicollier, astrophysicien et premier Suisse à voyager dans l'espace. Organisée par l'association N'terractive, cette rencontre avait pour but de sensibiliser ces 140 élèves, âgés de 13-14 ans, à l'utilité de voyager dans l'espace et peut-être de susciter des vocations.

«C'est un plaisir de venir partager un peu d'Espace avec vous», s'exclame Claude Nicollier à l'attention des élèves. L'assemblée est on ne peut plus attentive. Il leur décrit les premiers pas de l'homme sur la lune. Des dessins de l'album des Aventures de Tintin «On a marché sur la lune» défilent à l'écran. «Regardez-nous», s'exclame l'astrophysicien. Il montre aux élèves une photo de l'un des ses collègues astronautes à bord d'une navette spatiale. Devant son visage, flotte une bulle d'eau aussi grande qu'un melon. «Les fluides se mettent en boule en orbite, car toutes les directions sont équivalentes», explique-t-il. Claude Nicollier compare les fusées et les navettes spatiales. «Vous êtes prêts, attachez vos ceintures», lance-t-il à l'assemblée. Il leur montre le clip du décollage d'une fusée. Il explique ensuite le principe de

mise en orbite. L'astrophysicien leur raconte la vie à bord de la navette spatiale. La cuisine déshydratée, le rythme de travail, le sac de couchage pour dormir au plafond. «Voyager dans l'espace, ce n'est pas simple. Il faut s'y préparer», relève Claude Nicollier. Avant de partir en mission pour réparer le télescope spatial Hubble, il s'est exercé au fond d'une piscine. «Un télescope presque identique a été construit dans une piscine à Houston pour nous permettre de nous entraîner.» Au cours de son expédition, il a pu réaliser une sortie en scaphandre. La planète Mars est actuellement au centre des intérêts. «Votre génération d'astronautes s'attachera à comprendre Mars», conclut l'homme aux quatre voyages dans l'espace.

**Trois questions à Claude Nicollier, astrophysicien, premier Suisse dans l'espace et professeur d'ingénierie spatiale à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.**

**Que souhaitez-vous transmettre à ces élèves?**

Le titre de la conférence s'intitule «L'Espace: pourquoi, comment?». J'aimerais qu'ils comprennent l'utilité de se rendre dans l'espace ainsi que les opportunités de découvertes et d'enri-

chissement que cela représente. Il existe beaucoup de métiers liés à l'espace tels que ceux d'ingénieur, de mécanicien, de biologiste, même en Suisse. A Neuchâtel aussi: l'horloge atomique, qui équipe dans l'espace le programme GPS Galileo, a été conçue ici.

**A leur âge, rêviez-vous déjà de voyager dans l'espace?**

Oui, mais ce rêve me paraissait impossible. A cette époque, ce n'était encore que le début des voyages dans l'espace. Ce n'est que plus tard, dans les années 70, que tout s'est développé. L'Agence spatiale européenne (ESA) cherchait des astronautes européens pour participer à un programme de la NASA, ce qui m'a permis de devenir astronaute.

**Comment ce rêve s'est-il concrétisé?**

J'ai toujours été passionné par la science et l'aviation. J'ai suivi une formation universitaire scientifique et j'ai été pilote de ligne pendant de nombreuses années. C'était une bonne combinaison. Quand l'ESA a annoncé qu'elle cherchait des astronautes européens, j'ai compris que mon rêve devenait possible. J'ai vu que je correspondais au profil et j'ai déposé ma candidature. J'ai été sélectionné, malgré une très forte concurrence. (ak)

 Le Musée d'art et d'histoire montre l'influence prussienne sur l'aristocratie, les arts et l'architecture de Neuchâtel

# Au temps de la Prusse

Le pays de Neuchâtel a appartenu durant près de 150 ans aux rois de Prusse. Cela laisse des traces que le Musée d'art et d'histoire révèle au travers d'une exposition consacrée à Neuchâtel et ses princes prussiens. Réunissant des objets provenant de plus de 40 collections suisses et étrangères, cette exposition apporte un regard nouveau et transdisciplinaire sur l'une des périodes les plus riches de l'histoire économique et culturelle de notre ville.

Entre 1707 et 1848, voire 1857, les rois de Prusse ont possédé à titre personnel le Pays de Neuchâtel, avec toutefois un intermède entre 1806 et 1813, époque durant laquelle la principauté fut rattachée de manière indirecte à l'Empire napoléonien.

## Préceptrice de la reine

L'exposition vernie samedi en présence de l'ambassadeur d'Allemagne en Suisse, Peter Gottwald, commence par relater la première visite d'un souverain prussien à Neuchâtel. Sa majesté Frédéric-Guillaume III se rend dans sa principauté en juillet 1814, à la chute de Napoléon. Accompagné de



La première salle de l'exposition illustre la venue à Neuchâtel de sa Majesté Frédéric-Guillaume III en juillet 1814.

Louis de Pourtalès, il visite notamment une fabrique de toiles peintes, admire les créations d'un horloger des Montagnes et se rend chez Salomé de Géliou, la préceptrice neuchâteloise de sa défunte épouse Louise de Mecklembourg-Strelitz.

## Constructions néoclassiques

L'exposition montre ensuite comment des architectes de renommée internationale ont embelli Neuchâtel avec des constructions néoclassiques

durant toute la période prussienne. Le visiteur pénètre dans le salon des grandes familles neuchâteloises et découvre comment les arts et le goût s'internationalisent sous l'influence de Paris et de Berlin. La salle des indiennes illustre la production et la commercialisation des toiles peintes qui placent Neuchâtel au centre d'un réseau d'échanges mondial. On y découvre également l'implication de certains de nos compatriotes dans le commerce triangulaire et la traite des Noirs...

## Que reste-t-il de cette époque?

Après avoir rencontré de grandes figures du siècle des Lumières ayant séjourné à Neuchâtel, le visiteur revient dans le présent et mesure ce qu'il demeure tant ici qu'à Berlin de ces années de souveraineté prussienne.

## Journée neuchâteloise à Berlin

L'exposition «Sa majesté en Suisse: Neuchâtel et ses princes prussiens» est à voir jusqu'au 6 octobre 2013. Elle s'enrichira de nombreuses manifestations et animations dont des démonstrations d'impressions de toiles peintes, des concerts, des projections de films, des visites guidées et des conférences. Une journée neuchâteloise est organisée à Berlin le 15 mai et une journée berlinoise aura lieu au Musée le 25 août. Les mélomanes ne manqueront pas le concert du 22 septembre au Temple du Bas durant lequel seront jouées des pièces composée par Frédéric le Grand et le prince Louis-Ferdinand de Prusse. Le 3 octobre enfin, une table ronde sera organisée sur le thème «Etre germanophone aujourd'hui en Suisse». (pn)

## Agenda culturel

### Galleries et musées

**Bibliothèque Publique et Universitaire** (pl. Numa-Droz 3), exposition permanente «Archives Jean-Jacques Rousseau». Ouvert me et sa de 14h à 17h, lu et ma, je et ve de 9h à 11h30 et de 14h à 17h (s'adresser à l'accueil).

Du 25 avril au 31 octobre, exposition «Les délices de l'Italie ou la passion du voyage au XVIII<sup>e</sup> siècle». Ouvert lu-ve, de 8h à 22h, sa, de 8h à 17h. Vernissage mercredi 24 avril à 18h30.

**Musée d'art et d'histoire** (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz «Neuchâtel: une histoire millénaire». Ouvert ma-di de 11h à 18h. Entrée libre le mercredi.



Jusqu'au 18 août, exposition «Jules Jacot Guillarmod (1828-1889). Peintre animalier et paysagiste».

Jusqu'au 6 octobre, exposition «Sa Majesté en Suisse: Neuchâtel et ses princes prussiens».

Mardi 30 avril, 12h15, mardi du musée. «Sa Majesté en Suisse: Neuchâtel et ses princes prussiens», visite commentée de l'exposition par Chantal Lafontant Vallotton et Vincent Callet-Molin.

**Musée d'ethnographie** (rue St-Nicolas 2-4). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la Villa de Pury est fermée pour cause de rénovations. Les collections permanentes (Égypte, Bhoutan et Afrique) ne sont plus accessibles au public.

Jusqu'au 20 octobre, exposition «Hors-champs».

Jusqu'au 22 mai, exposition «Les hors-champs de l'affiche». Ouvert ma-di de 10h à 17h. Entrée libre le mercredi.

**Muséum d'histoire naturelle** (rue des Terreaux 14), jusqu'au 20 mai, exposition «Supra 100 Le temps suspendu». Jusqu'au 18 août, exposition «K2 1902. Partie d'échecs en Himalaya». Ouvert ma-di de 10h à 18h. Entrée libre le mercredi.

**Centre Dürrenmatt** (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 23 juin, «Ici vous allez trouver ce que nous cherchons», exposition de Augustin Rebetez, Noé Cauderay et Giona Bierens de Haan. Ouvert me-di de 11h à 17h. www.cdn.ch.

**Galerie Ditesheim** (rue du Château 8), jusqu'au 28 avril, exposition «Henri Presset, sculptures et gravures». Ouvert ma-ve, de 14h à 18h30, sa de 10h à 12h et de 14h à 17h, di de 15h à 18h.

**Galerie Quint-Essences** (rue du Neubourg 20), jusqu'au 27 avril, exposition de Nicolas Redko et David Utermann «Mondes oniriques», dessins et

sculpture. Ouvert ma-sa de 14h à 18h30 et sur rendez-vous.

**Jardin botanique** (Pertuis-du-Sault 58), jusqu'au 2 juin, exposition «Madagascar en lumière» photographie de Pierre-William Henry, ouvert ma-di de 10h à 18h.

Samedi 27 avril, de 10h à 17h, fête malgache. Programme disponible sur www.ceas.ch ou www.jbneuchatel.ch. Entrée libre.

**Galerie du Pommier** (rue du Pommier 9), jusqu'au 26 avril, exposition «Fleurs» de Florence Barros. Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 18h, lu-ve (sauf le lundi matin) ou une heure avant le début des spectacles.

## Divers

**La Coudre, collège du Crêt-du-Chêne**, troc et vide-grenier, samedi 4 mai, de 9h à 14h.

## L'actualité culturelle

### Les 12 vendredis

Vendredi 26 avril, Imre Gajdos, lauréat 2012 de l'Académie de Musique de Bâle, se produira à la Collégiale. Le jeune organiste (il est né en 1986 en Hongrie) a très vite été attiré par la musique. Il entreprend, à huit ans, l'apprentissage du piano. Une année plus tard, il débute l'orgue qui devient rapidement son instrument principal. Durant sa formation au lycée artistique, il découvre également les différentes facettes du métier de musicien d'église. Il étudie de 2005 à 2010 à l'Académie de musique Franz Liszt de Budapest, dans la classe de László Fassang, puis se perfectionne dans la classe de Martin Sander à l'Académie de musique de Bâle, jusqu'à l'obtention en 2012 d'un diplôme de concert (master d'interprétation). Il complète actuellement dans la même institution ses connaissances pédagogiques. Dans ce concert intitulé «Choral varié», il interprétera des œuvres de Johann

Sebastian Bach, Franz Liszt, Johannes Brahms et Max Reger.

**Collégiale, vendredi 26 avril, 18h30. Entrée libre, collecte à la sortie. Prix indicatif: Fr. 15.-.**

### Encore

Samedi 27 et dimanche 28 avril, Eugénie Rebetez présentera son spectacle de danse «Encore». La danseuse explique l'origine de sa création: «A peine ma première pièce avait-elle vu le jour que déjà on me demandait: "Et la suite?", ou "Alors, comment ça continue?". Tout début comporte déjà sa fin, mais alors, cela signifie aussi qu'une nouvelle chose peut commencer et ainsi de suite... L'humain a besoin d'une fin pour exister et simultanément, il sait l'univers infini... Tout ça est très absurde et me fascine!» Le résultat de ces réflexions est à voir ce week-end au Théâtre du Concert. **Théâtre du Concert, rue de l'Hôtel-de-Ville 4, samedi 27 avril à 20h30**

**et dimanche 28 avril à 17h30. Renseignements et réservations: adn@net2000.ch ou 032 730 46 65.**

### Collaboration musicale



Deux orchestres classiques bien connus dans la région unissent leurs forces dans un bel élan de collaboration et d'échange entre le haut et le bas du canton. L'Orchestre de Chambre de La Chaux-de-Fonds et l'Ensemble Instrumental Neuchâtelois forment, réunis pour cette occasion, un bel ensemble symphonique comptant une septantaine de musiciens. Le

concert qu'ils donneront, dimanche 5 mai au Temple du Bas, sera centré sur la musique russe. Pour que la fête soit encore plus belle, ils ont invité un musicien renommé, Simon Peguiron, qui interprétera le magnifique concerto pour piano et orchestre N° 2 de Rachmaninov. Ce musicien à l'enthousiasme communicatif a commencé par étudier le violon, avant de se tourner vers le piano et l'orgue. En 2009, il a pris la succession de Guy Bovet en tant qu'organiste titulaire de la Collégiale de Neuchâtel. Au programme, vous entendrez également des pièces célèbres pour orchestre de Khatchatourian, Prokofiev, Brahms et Dvorak. Ces concerts seront dirigés comme de coutume par Pierre-Henri Ducommun, chef titulaire de chacun des ensembles réunis.

**Temple du Bas, dimanche 5 mai à 17h. Entrée libre, collecte.**

## Les Splendeurs baroques de Venise et Moscou revisitées par le chœur In illo tempore

# Entre Venise et Moscou

Le Chœur In illo tempore revisite les splendeurs baroques de Venise et de Moscou dimanche 28 avril à 16 heures à la Basilique de Notre-Dame. Sous la direction d'Alexandre Traube, les choristes interpréteront des œuvres latines et slaves dans leur éclairage mutuel. Les pièces russes répondront aux vénitiennes au travers de trois thèmes: Noël, Pâques et la Vierge.

Comme au XVII<sup>e</sup> siècle, les choristes investiront différentes parties de l'Eglise Rouge. Ils se répartiront sur les galeries, dans les niches et le transept de manière à offrir au public des sonorités intenses allant d'une à douze voix. Les auditeurs seront ainsi plongés dans les musiques italiennes et slaves du XVII<sup>e</sup> siècle.

### Influences architecturales

Pour ce concert, le Chœur In illo tempore s'est intéressé aux influences de l'architecture sur la musique. «Dès le XV<sup>e</sup> siècle, les architectes italiens ont édifié avec opulence. Ils ont orné, niché. Ils ont placé des volutes, des spirales. Entre les colonnes, ils ont fait jouer les ombres et les rais de lumière. Ils ont bâti des dômes, des tours. Ils ont vu grand, extravagant», détaille le chœur dans un communiqué.



Le chœur In illo tempore se produira dimanche 28 avril à 16 heures à la Basilique Notre-Dame. • Photo: sp

Les musiciens ont profité de ces espaces pour notamment y loger de grandes orgues. La musique, à l'image des bâtiments, est devenue colossale. Les chanteurs ont commencé à investir les balcons et les niches. Des compositeurs comme Gabrieli, Victoria ou Monteverdi ont écrit des partitions à plusieurs voix, en comportant 8, 12 et jusqu'à 36.

### Mélange baroque et slave

En Russie, les tsars avaient également la folie des grandeurs. Ils ont fait appel à des architectes vénitiens pour

construire d'imposants édifices mêlant le style baroque aux spécificités slaves. Les musiciens russes, eux aussi, ont profité de ces nouvelles surfaces. Les chanteurs utilisaient ces espaces pour faire résonner leurs chants. «Vasilij Titov est l'un des plus remarquables de ces musiciens», précise In illo tempore. (ak)

**«Splendeurs baroques de Venise et Moscou»: dimanche 28 avril à 16 heures à la Basilique Notre-Dame (Eglise Rouge) à Neuchâtel. Entrée libre, collecte.**

Chronique culturelle



## La vérité toute nue

Poser nue lui aura permis de découvrir l'essence de sa féminité dans ce qu'elle a de plus intime. Sans vêtements ni fards, une femme ne peut plus dissimuler et se cacher derrière l'artifice. Ainsi dépouillée du rôle social qu'on lui fait jouer, elle redevient authentique et vraie. C'est Olga, une jolie jeune femme de Minsk, qui s'exprimait ainsi dimanche lors du débat organisé à l'Hôtel de Ville dans le prolongement de l'exposition de nus féminins russes et biélorusses que nous propose de découvrir (jusqu'au 4 mai) à la lampe de poche le photographe Pierre-William Henry dans la nuit de l'usine Moderna à Cortaillod. La jeune modèle biélorusse affirme que cette expérience, en lui permettant de prendre de la distance avec elle-même, a changé sa vie. Notre société accorde beaucoup d'importance à l'apparence. C'est pourquoi il est assez surprenant – mais rafraîchissant – d'entendre une femme moderne rejeter nos codes de séduction et ranimer le mythe du bon sauvage de Rousseau, qui vivait à poil et heureux et que la société a corrompu. Le discours d'Olga eût sans doute été différent si la nature l'avait moins gâtée...

Patrice Neuenschwander

# Au de la maison



2000 Neuchâtel / 2016 Cortailod  
Tél. 032 843 88 88  
[www.duckertsa.ch](http://www.duckertsa.ch)



 **FARINE DÉCORATION**  
Intérieurs et revêtements de sols

Tél. 032 724 04 04 [www.farinedeco.ch](http://www.farinedeco.ch)



Acheter en France avec une hypothèque suisse, c'est possible !



FRANCE : SPLENDIDE VILLA AVEC PISCINE, À 1 KM DE LA FRONTIÈRE SUISSE (JURA) : CHF 551'000.-

[www.vernalis-immobilier.ch](http://www.vernalis-immobilier.ch)

[contact@vernalis-immobilier.ch](mailto:contact@vernalis-immobilier.ch)

Tél. 079 418 50 28



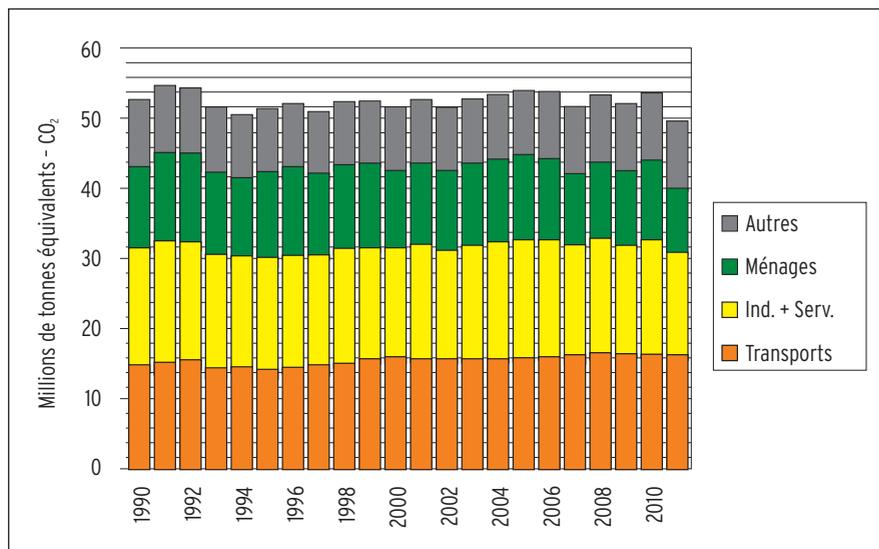

**Le clin d'œil du délégué à l'énergie**

# Gaz à effet de serre: net recul en 2011


**Christian Trachsel**

La semaine dernière, l'Office fédéral de l'environnement communiquait: « En 2011, la Suisse a émis 4,1 millions de tonnes de gaz à effet de serre (GES) de moins que l'année précédente. Ce recul est imputable pour deux tiers à des températures plus douces et pour un tiers à un ralentissement de la croissance économique ainsi qu'aux efforts de réduction des secteurs public et privé et de l'économie. Ces efforts devraient contribuer à permettre à la Suisse de remplir ses engagements de Kyoto.»

Cette nouvelle paraît des plus réjouissantes! Il semblerait donc que la Suisse se trouve sur la bonne voie dans la résolution de la problématique du réchauffement climatique? Selon l'OFEV, notre pays pourra très probablement remplir aux exigences du Protocole de Kyoto, soit réduire son bilan carbone de 8% par rapport à 1990. Mais attention, le décompte final ne pourra se faire qu'en fin d'année car il faudra prendre en compte les émissions moyennes sur la période



Evolution des émissions de gaz à effet de serre, selon le Protocole de Kyoto, en Suisse entre 1990 et 2011 (données publiées par l'Office fédéral de l'environnement). Une année 2011 exceptionnellement chaude ne masque pas le fait que les quantités de gaz émises restent stables depuis 20 ans.

2008-2012. Et 2011 est plutôt la bienvenue pour établir ce décompte final puisque cette année-là a été la plus chaude depuis plus d'un siècle! En sachant encore qu'il sera possible de clôturer nos comptes en recourant au trouble jeu de l'achat de certificats à l'étranger, on comprend la relative facilité avec laquelle notre pays remplira ses engagements internationaux!

Mais tentons de mettre en évidence la réalité telle qu'elle se présente aujourd'hui en Suisse.

L'OFEV publie année après année, de manière très complète, les quantités de gaz à effet de serre effectivement émises dans le pays. Le graphique présenté ci-dessus montre l'évolution de ces données depuis 1990. Une analyse succincte de ces informations laisse apparaître les deux points principaux suivants: depuis 1990, les seules émissions de CO<sub>2</sub> liées aux transports ont augmenté de 12% alors que sur la même période, sans tenir compte de l'année exceptionnelle-

ment chaude qu'est 2011, le CO<sub>2</sub> émis par les installations de chauffage a été réduit de 13%!

Aujourd'hui, de nouveaux objectifs ont été fixés et inscrits dans la loi sur le CO<sub>2</sub>: d'une manière globale, ce sera -20% en 2020 par rapport à 1990. Et en vertu de l'ordonnance entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier de cette année, la taxe CO<sub>2</sub> passera très probablement de 36 à 60 francs la tonne. Surprenant lorsque l'on sait que les carburants tels l'essence et le diesel seront épargnés! Et oui, la politique de la Confédération est plutôt étonnante dans ce domaine: le bon élève assumera seul une sanction que le cancre a largement contribué à mettre en place...

C.T.


**La Ville jeune**

**Midnight jeuNE**, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

**Case à chocs**, vendredi 26 et samedi 27 avril, 2<sup>e</sup> édition du Queen's festival. Vendredi, entrée libre et samedi, Fr. 25.- (Fr. 22.- en prélocation/ Fr. 20.- avant 22h).


**La Ville jeune**

**Piscines du Nid-du-Crô**  
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.  
Fermetures exceptionnelles samedis 27 avril et 4 mai dès 19h (sortie de l'eau à 19h) en raison de matchs de water-polo.

**Tchoukball Club Neuchâtel**

Entraînement tous les jeudis: Juniors (10-15 ans) de 18h à 20h; adultes (+ de 15 ans) de 20h à 22h, à l'EM Maladière, Halle A, salles N<sup>os</sup> 3-4, 4<sup>e</sup> étage. Contacter le secrétariat: 078 608 79 43.

**Amis-Gymnastes Neuchâtel, (gymnastique et nordic walking dames et seniors)**

Leçons tous les mercredis Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

**Football**
**Nouveau terrain synthétique de Pierre-à-Bot**

Jeudi 25 avril à 20h15, Helvetia - Corcelles, 4<sup>e</sup> ligue  
Vendredi 26 avril à 20h, ASI Audax - Etoile, vétérans

Samedi 27 avril à 9h, Serrières I - les Parcs, Juniors E

A 10h30, Serrières II - Cornaux, Juniors E

A 12h30, Team Audax-Serrières - Deportivo, Juniors C

A 14h30, Serrières I - Lusitanos, Juniors A

A 17h, ASI Audax I - La Chaux-de-fonds, 2<sup>e</sup> ligue

Dimanche 28 avril à 9h45, Helvetia - Le Locle, 4<sup>e</sup> ligue

A 12h, Serrières Inter A - Ouchy, Inter A

A 15h, Serrières I - Baden, 1<sup>re</sup> ligue. Mercredi 1<sup>er</sup> mai dès 8h, Coupe Crédit Suisse

**Stade de la Maladière**

Samedi 27 avril à 12h, Xamax M18 - Lucerne/Kriens, M-18

A 15h, Xamax M17 - Team Ticino, M-18

Dimanche 28 avril à 16h, FC Bienne - FC Locarno, Challenge League

**Terrain du Chanet 1**

Mercredi 24 avril à 18h, Xamax M12 - Team la Charrière, Juniors D

Jeudi 25 avril à 20h15, FC Unine - Les Bois, 5<sup>e</sup> ligue

**Terrain du Chanet 2**

Mercredi 1<sup>er</sup> mai à 18h, Xamax M13 - GC, M-13

**Handball**
**Maladière Halle A, salle 1-2-3**

Mercredi 24 avril à 20h30, HBC Neuchâtel - Bernex, 4<sup>e</sup> ligue

**Basketball**
**Halle de sport de la Riveraine**

Mercredi 24 avril à 19h30, Union Neuchâtel - BBC Monthey, 1/4 de finale de play-off LNA

**Maladière, halle A, salle 2**

Samedi 27 avril à 10h30, MJ Union Neuchâtel - Lausanne, M-16


[www.neuchatel-energie.ch](http://www.neuchatel-energie.ch)



Le Conseil général de la Ville a adopté à l'unanimité les comptes 2012, qui enregistrent un bénéfice de près de 3,6 millions de francs

# Un cru qualifié d'exceptionnel

Un cru exceptionnel. L'expression revient au chef de la Direction des finances de la Ville de Neuchâtel. Alain Ribaux s'exprimait après les porte-parole des groupes du Conseil général, réunis lundi soir pour examiner les comptes 2012, qui laissent apparaître un bénéfice, après dotation de fonds et de réserves. L'exercice comptable a été adopté à l'unanimité.

Réjouissance, contentement, satisfaction. Les qualificatifs positifs ont abondé lundi soir. Réunis autour des comptes 2012 de la Ville de Neuchâtel, les élus n'ont pas boudé leur plaisir. Pour preuve : les comptes laissent apparaître un excédent de revenus de près de 3,6 millions, alors que le budget prévoyait, lui, un bénéfice de 1,7 million. Pas seulement : il faut en réalité considérer que le résultat a été atténué par l'alimentation extraordinaire de divers fonds et réserves, pour un montant total de plus de 16 millions, dont 8 millions à prévoyance.ne, qui correspond à la moitié de la dépense estimée pour la recapitalisation de la caisse de pensions de la fonction publique neuchâteloise.

## Au chapitre des « regrets »

Tant les groupes que le directeur des Finances ont dû chercher pour

trouver qui des « regrets », qui « des points noirs ». Au chapitre des « regrets », le groupe PLR, par Amélie Blohm Gueissaz, a cité les investissements réalisés en 2012, largement inférieurs au budget. Le groupe socialiste, par la voix de Matthieu Béguelin, a imputé ce « point noir » au décalage pouvant survenir entre le moment de l'investissement prévu et le calendrier des travaux. Il a dès lors préconisé un plan quadriennal des investissements.

Le groupe PopVertsSol s'est, lui, inquiété de ce que l'impôt des personnes physiques soit pour la première fois inférieur à celui des personnes morales (environ 81 millions contre 92 millions), considérant notamment que ce dernier est moins sûr parce que plus volatile. Le même groupe s'est inquiété de « l'explosion » de l'aide sociale, qui passe de 8,5 millions en 2011 à presque 11 millions dans les comptes 2012, et a encouragé le Conseil communal à réfléchir en termes d'investissements : qui sont les personnes à l'aide sociale, et comment peut-on les aider à en sortir ?

## En attendant 2014

Il est revenu au conseiller communal Alain Ribaux de qualifier le cru 2012 d'exceptionnel. Et de prévoir que le millésime 2013 ne serait pas moins bon... en attendant 2014 et l'entrée en

vigueur prévue de la nouvelle répartition de l'impôt des personnes morales, dont non seulement la part communale, mais peut-être aussi la part cantonale devraient connaître une nouvelle répartition, « peu favorable à la Ville de Neuchâtel ».

Cela étant dit, c'est à l'unanimité que les élus ont adopté l'arrêté relatif aux comptes 2012. Ils ont également très largement approuvé les autres arrêtés relatifs à la dotation de certains fonds et réserves.

## Examen de détail

**Aide sociale** – Revenant sur la hausse conséquente de l'aide sociale, la conseillère communale Christine Gaillard a expliqué qu'un tiers environ des personnes concernées ont un travail « mais n'arrivent pas à joindre les deux bouts ». Elle a dit la volonté – d'ailleurs inscrite au budget pour 2013 – de faire une étude, mais en collaboration étroite avec l'autre partenaire concerné, soit le canton.

**Forage** – La Ville de Neuchâtel est défavorable aux forages d'exploration sur la commune de Noiraigue, pour déceler s'il existe du gaz à 2'000 mètres de profondeur, a fait savoir lundi soir le conseiller communal Pascal Sandoz. Lequel a rappelé qu'environ 120'000 personnes dans le canton, dont celles habitant la ville de

Neuchâtel consomment de l'eau provenant des sources des Gorges de l'Areuse et seraient donc potentiellement touchées en cas de pollution ou de modification du régime des captages concernés. Considérant que le principe de précaution prenait ici tout son sens, l'élu a fait savoir que la Ville avait refusé de participer aux études exploratoires.

**Musiciens recherchent locaux** – Vrai, les musiciens sont à la recherche de locaux de répétition. Vrai aussi, la Ville fait tout son possible pour y répondre, a confirmé le directeur de la Culture, Thomas Facchinetti. Qui a rappelé la volonté d'une approche cohérente et systématique, encouragée notamment par la nouvelle politique culturelle. « Nous allons explorer toutes les pistes. »

**Démarche participative** – Revenant sur la satisfaction exprimée par un membre du législatif quant à la volonté des Autorités communales de rencontrer les habitantes et habitants des différents quartiers de la ville, le conseiller communal Olivier Arni a confirmé l'importance de construire des projets avec les intéressés et l'envie manifeste de l'exécutif de travailler à l'amélioration de la qualité de vie des quartiers. (ssp)

Séance rondement menée lundi soir au Conseil général de la Ville de Neuchâtel : il est vrai que le résultat de l'exercice 2012 n'invitait pas aux palabres.



Les structures d'accueil parascolaires con

## Faciliter l'or

Les parents d'enfants de 4 ans recevront désormais à la fin du mois de mai la confirmation d'inscription dans une structure d'accueil de la Ville de Neuchâtel. Mis en place pour la rentrée scolaire du mois d'août, ce nouveau système permettra d'informer les familles avec six semaines d'avance par rapport à l'organisation en cours jusqu'ici. Cette anticipation est le fruit d'un partenariat renforcé entre les écoles et les structures d'accueil.

« Cette nouvelle mesure vient répondre à une interpellation récente du groupe socialiste », a indiqué lundi en conférence de presse Christine Gaillard, directrice de l'Éducation. Les interpellateurs demandaient de réduire le délai de traitement des inscriptions en structures d'accueil parascolaire dans le but de permettre



Les parents d'enfants de 4 ans recevront à fin mai la confirmation d'inscription de leur enfant dans une structure d'accueil de la Ville.

is confirmeront les inscriptions des enfants avant les vacances d'été

## Organisation des familles

aux parents de mieux concilier vies familiale et professionnelle.

### Anticipation de six semaines

La Ville de Neuchâtel compte sept structures parascolaires, qui proposent 290 places d'accueil. Pas moins de 662 enfants en bénéficient. Les élèves déjà inscrits dans une structure d'accueil de la Ville ont la garantie de pouvoir conserver leur place pour l'année suivante. Pour ce faire, il suffit que les parents confirment ce besoin courant mars lors des réinscriptions. L'amélioration du traitement des inscriptions concernent surtout les nouveaux écoliers, qui comment leur scolarité. «Dorénavant l'école nous fournit déjà début avril ses fichiers d'adresses avec la répartition de ces jeunes élèves dans les différents bassins scolaires. Ainsi, nous pouvons envoyer les bons documents d'inscription aux

parents», a détaillé Charlotte Nilsson, cheffe de l'accueil de l'enfance pour la Ville de Neuchâtel. Ce qui correspond à une anticipation de six semaines par rapport à l'ancienne organisation.

### Evolution de l'école infantine

L'école infantine a rencontré de nombreux changements ces dernières années. Depuis l'année scolaire 2011-2012, la scolarité est devenue obligatoire pour les enfants dès 4 ans. Pour faciliter l'organisation, des horaires-blocs ont été mis sur pied pour les élèves de la 1<sup>re</sup> à la 7<sup>e</sup> année. Les plus jeunes suivent désormais 16 périodes par semaine, réparties sur quatre matinées de 4 périodes chacune. Les structures d'accueil ont également connu des changements. Les crèches gardaient auparavant des enfants de 0 à 6 ans. Avec l'introduction d'HarmoS, les élèves de 4 à 6 ans sont désormais accueillis dans le parascolaire.

La Ville de Neuchâtel a ouvert ses structures d'accueil à proximité de tous les collèges primaires.

La régionalisation de l'école avec la création de l'ÉORÉ a également amené son lot de mutations. «En un mois, on a passé de 700 à 1'700 élèves pour un centre», a signalé François Visinand, directeur du centre scolaire du Mail. Pour la ville de Neuchâtel, une rentrée scolaire correspond à l'accueil de 3'200 élèves, dont 300 nouveaux. Les écoles s'efforcent d'établir des effectifs équilibrés et de scolariser les enfants dans leur quartier d'habitation. La collaboration étroite entre les écoles, les structures d'accueil et les parents permet d'anticiper le processus de confirmation des inscriptions pour la rentrée scolaire d'août prochain. «C'est une première! L'expérience montrera si le système doit encore être affiné», a conclu Christine Gaillard. (ak)



### Augmenter les places d'accueil

«Le nouveau système de traitement des inscriptions pour les structures d'accueil parascolaire ne résout pas la question de la capacité d'accueil. Un état des lieux du dispositif d'accueil sera prochainement soumis au Conseil général», a relevé lundi en conférence de presse Christine Gaillard, directrice de l'Éducation. La situation s'améliorera déjà avec le déménagement de la structure d'accueil du Serpentin à la rue des Parcs 59, tout près du collège. Dès la rentrée d'août, vingt places supplémentaires verront le jour dans ce cadre. Par ailleurs, la structure d'accueil du Mikado ouvrira à temps complet dès la rentrée également. Avec le déménagement de la crèche des Acacias prévu en décembre aux Cadolles, le Mikado pourra, lui aussi, s'agrandir et proposer de nouvelles places d'accueil. Affaire à suivre. (ak)

 Conseil général: dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

# Les groupes politiques ont la parole

## PopVertsSol

### Discours général sur les comptes 2012

**Nicole Baur:** Le groupe PopVertsSol se réjouit de la bonne santé des comptes de la ville de Neuchâtel. Nous regrettons toutefois que les investissements soient à la traîne alors que de grands chantiers méritent toute attention.

L'approvisionnement énergétique, d'abord. Cessons, avec le canton et les autres régions, ces sempiternelles querelles sur le choix de tel ou tel projet énergétique, mais ne nous

reposons pas sur les oreillers de paresse que sont le prolongement des centrales nucléaires ou le recours à des énergies d'un autre âge, tel que le projet de Cornaux. Investissons durablement!

Autre chantier, le dossier de l'aide sociale. Le canton de Neuchâtel se distingue par un taux d'aide sociale record, plus du double de la moyenne suisse et notre ville y contribue grandement. Nos budgets publics sont, année après année, plombés par la croissance des coûts de l'assistance aux plus démunis. Il est nécessaire dès à



Le groupe PLR se réjouit de l'excellent résultat des comptes 2012 de la Ville.

présent de faire la distinction entre **coût** social et **investissement** social: il faut mener des politiques qui visent à l'autonomie des citoyennes et des citoyens. La formation des jeunes et l'accueil des enfants doivent être nos priorités. Il faut permettre aux familles de mener de front vie familiale et vie professionnelle, si nous ne voulons pas retrouver ces familles à l'aide sociale lorsqu'un divorce aura passé par là. Un seul chiffre devrait faire réfléchir. Un tiers des familles monoparentales de notre canton sont béné-

ficiaires de l'aide sociale, alors qu'en moyenne fédérale, cette proportion n'est que de 16%.

Pour le groupe PopVertsSol, il y a urgence à mener toutes ces réflexions, avec audace et courage, dans un esprit constructif tant que nous en avons les moyens... Demain pourrait bien être trop tard...

## Groupe Socialiste

### Les bons comptes font les bonnes provisions

**Matthieu Béguelin:** Le groupe socialiste ne peut qu'être satisfait des comptes de l'exercice 2012. En effet, avec un résultat positif, affichant un bénéfice de plus de 3 millions, ces comptes sont réjouissants. On notera également que la fortune nette de la Ville est en augmentation, frôlant la barre des 50 millions, et que la dette à long terme est en diminution pour la septième année consécutive.

Qui plus est, ces bons résultats permettent de faire des provisions nécessaires à développer les prestations offertes à la population. Ainsi, notre Ville peut constituer un fonds d'aide à la création de logements d'utilité publique, point qui nous tient particulièrement à cœur, comme à renforcer son soutien à l'énergie solaire. Enfin, nous pourrions relever sereinement le défi de la recapitalisation de la Caisse de pensions, la moitié de la part de la Ville ayant pu être mise en réserve.

Reste un bémol au milieu de ce concert de louanges: les investissements sont plus bas que ce qui avait été prévu. Manifestement, le temps entre la décision d'investissement et sa réalisation devient de plus en plus

long, les dossiers se complexifiant et les procédures étant toujours plus chronophages. Nous sommes d'avis qu'une vision à plus long terme de notre politique d'investissement permettrait de résoudre ce problème et améliorerait également la capacité de réaction de notre ville, qui saisirait plus facilement certaines opportunités.

Les comptes sont aussi pour nous le moment de saluer le travail et l'engagement de tout le personnel communal. Que chacune et chacun en soient ici remerciés.

## Groupe PLR

### Comptes 2012

**Beat Geiser:** Nous nous réjouissons d'un excellent résultat pour 2012. Un bénéfice de 3,587 millions de francs, comparé avec 1,7 million de francs planifié dans le budget, ce sont certainement des chiffres qui font plaisir. Félicitations! Les impôts sur le bénéfice (personnes morales) ont bien participé à ce bon résultat, avec 87,3 millions de francs. La Ville reçoit 23,1% de plus d'impôts dans cette catégorie que prévu dans le budget. La dette à long terme recule pour la septième année consécutive. Par contre, le niveau de ces dettes est, avec 365 millions de francs, toujours très élevé comparé avec d'autres villes en Suisse d'une taille similaire. Les intérêts nous coûtent presque 30'000 francs par jour! C'est trop! Par conséquent, la réduction des dettes doit continuer. Un autre aspect qui est inquiétant est le fait que seulement 29 sociétés sur 1'775 personnes morales, c'est-à-dire 1,6%, paient 77,921 millions de francs d'impôts des 87 millions au total des entreprises, ce qui correspond à presque 90%! Une fois de plus nous aimerions motiver les petites et moyennes entreprises (PME) à s'installer à Neuchâtel. Avec pas plus que 197 entreprises (11%) sur 1'775 personnes morales qui paient plus de 10'000 francs d'impôts sur le capital et le bénéfice, la ville a bien besoin de quelques PME florissantes, tout en reconnaissant les progrès envisagés par les sociétés existantes à Neuchâtel malgré des circonstances économiques qui ne sont pas toujours faciles.

## Conseil général

### Quels étaient les présents?

Présidence de M. Fabio Bongiovanni (PLR), président

Y compris le président, 36 membres sont présents: M<sup>mes</sup> et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Nicole Baur (PopVertsSol), Matthieu Béguelin (Soc), Julien Binggeli (PopVertsSol), Amélie Blohm Gueissaz (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Valérie Cousin (PopVertsSol), Hélène Dederix-Silberstein (PopVertsSol), Edlira Dedja Bytyqi (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Martine Docourt Ducommun (Soc), Natacha Erard (Soc), Michel Favez (PopVertsSol), Yves Froidevaux (PopVertsSol), Beat Geiser (PLR), Jonathan Gretillat (Soc), Félix Gueissaz (PLR), Baptiste Humi (Soc), Mirko Kipfer (PLR), Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), Anne-Françoise Loup (Soc), Philippe Loup (Soc), Grégoire Oguey (Soc), Vincent Pahud (PDC), Dimitri Paratte (PopVertsSol), Blaise Péquignot (PLR), Hélène Perrin (Soc), Sabrina Rinaldo Adam (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Julien Spacio (PLR), Marc Treboux (Soc), Nathalie Wust (Soc), Joël Zimmerli (PLR).

Excusés: M<sup>mes</sup> et MM. Béatrice Haeny (PLR), Béatrice Nys (PopVertsSol), Philippe Etienne (PLR), Olivier Forel (PopVertsSol) et Philippe Mouchet (PLR).

Le Conseil communal était représenté par M. Pascal Sandoz (PLR), président, M. Olivier Arni (Soc), vice-président, M. Alain Ribaux (PLR), M<sup>me</sup> Christine Gaillard (PopVertsSol) et M. Thomas Facchinetti (Soc), conseillers communaux.

A propos...



## Chacun son Tour

Jeudi 25 avril, le Tour de Romandie cycliste empruntera les routes neuchâteloises. La caravane romande ouvrira le chemin au peloton d'une course cycliste à étapes, fondée en 1947 afin de célébrer le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Union cycliste suisse. Au bénéfice d'une deuxième jeunesse, cet événement sportif fait désormais partie de l'UCI World Tour qui regroupe les 29 courses les plus prestigieuses du circuit professionnel. Après les classiques de printemps et les victoires de Cancellara, le Tour de Romandie permet aux coureurs d'affiner leur forme dans la perspective des tours d'Italie et de France, point d'orgue du monde de la petite reine. Un calendrier idoine, une renommée dans le milieu et une couverture médiatique dans plus de 170 pays... La Ville de Neuchâtel avait accueilli la Boucle romande dans le cadre du Millénaire. Alexandre Vinokourov avait alors vaincu l'avenue du Premier-Mars avant de revêtir l'année suivante le maillot de champion olympique à Londres. A quand le retour du TDR dans la Capitale neuchâteloise?

Rémy Voirol

## Enquête publique

Demande de Monsieur Jean-Baptiste Cotelli, architecte à Neuchâtel (L'atelier d'architecture JB Cotelli SA), d'un permis de construire pour la démolition de deux bâtiments et la construction d'un immeuble d'habitation avec garage collectif à la rue des Saars 10-12, articles 15606, 3434 et 7803 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Patrimmo SA. Les plans peuvent être consultés du 19 avril au 21 mai 2013, délai d'opposition.

**Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.**

**Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2<sup>e</sup> étage.**

**Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.**

**Service des permis de construire**

# La Ville officielle

## Election au Conseil d'Etat

## Convocation des électrices et des électeurs



Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer pour l'élection du Conseil d'Etat. Rappelons que le scrutin sera ouvert le dimanche 28 avril 2013 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'**Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 à 12 heures.**

**Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer pour l'élection du Conseil d'Etat**

**le 28 avril 2013**

vu le décès d'un candidat à l'élection du Conseil d'Etat prévue le 14 avril 2013;

vu l'arrêté annulant l'élection du Conseil d'Etat du 14 avril 2013, du 3 avril 2013;

considérant qu'à teneur de la Constitution, il y a lieu de procéder en 2013 au renouvellement intégral du Conseil d'Etat;

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003;

vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975, et son ordonnance, du 16 octobre 1991;

vu l'arrêté du Conseil d'Etat, du 3 avril 2013;

le Conseil communal précise:

### Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si

les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance**, dans l'enveloppe de transmission, **à affranchir.**

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 28 avril 2013 à 10 heures, au plus tard.**

### Vote par internet

Les électrices et les électeurs peuvent voter par internet au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils aient signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

### Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 28 avril 2013 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 heures à 12 heures.**

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, **dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé**, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.**

### Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 28 avril 2013, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins de bureau électoral.

### Qui peut voter?

Sont électrices et électeurs en matière cantonale:

- les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas interdits pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit;
- les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse;
- les étrangères et les étrangers, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, qui sont au bénéfice d'une autorisation d'établissement et qui sont domiciliés dans le canton depuis au moins cinq ans.

### Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 26 avril 2013 à 16 heures.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin:

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20;
- en visitant le site internet du canton de Neuchâtel à l'adresse [www.ne.ch/vote](http://www.ne.ch/vote).

Neuchâtel, le 15 avril 2013.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

**Le président,**  
Pascal Sandoz

**Le chancelier,**  
Rémy Voirol

La chronique sportive de...

# Du football dans les quartiers

Anne  
Kybourg



Le Service des sports de la Ville de Neuchâtel organise un tournoi de football dans les quartiers. Destiné aux enfants de 8 à 14 ans, il se déroulera en deux étapes. La phase qualificative aura lieu du 8 mai au 12 juin sur les places de sport de quartiers. Les meilleures équipes participeront ensuite à la grande finale, qui se tiendra mercredi 11 septembre au stade de la Maladière.

Les qualifications se dérouleront le mercredi après-midi de 14h30 à 16h30 sur les différentes places de sport de la ville (voir encadré). Les enfants seront répartis en deux catégories en fonction de leur âge, à savoir les 8-11 ans (2002-2005) et les 12-14 ans (1999-2001).

## Filles bienvenues

Pour participer, les enfants doivent constituer des équipes composées de trois joueurs, d'un gardien et d'un remplaçant. Le tournoi s'adresse aux filles comme aux



Un tournoi de street soccer animera du 8 mai au 12 juin les différentes places de sport de la ville de Neuchâtel. • Photo: archives

garçons: les équipes mixtes sont autorisées. Durant le tournoi, toutes les équipes d'une même catégorie s'affronteront dans le but de se qualifier pour la grande finale.

## Un seul tournoi par enfant

Les enfants ont uniquement la possibilité de prendre part au tournoi de leur propre quartier. Les inscriptions peuvent se faire d'une part via

internet, sur [www.lessports.ch](http://www.lessports.ch), au moyen du formulaire à télécharger. D'autre part, elles peuvent aussi être prises en compte sur place le jour même entre 14 heures et 14h30. L'inscription est gratuite.

## Cohabitation

Le tournoi de football des quartiers s'inscrit dans le cadre des manifestations du programme Neuchâtoï, qui vise à encourager les échanges entre les populations suisses et étrangères. Le street soccer s'est déjà invité l'an dernier dans les différents quartiers de la ville. Les enfants ont participé au tournoi avec beaucoup d'enthousiasme. Ils ont su faire preuve de respect et d'un bel esprit d'équipe.

A.K.

## Phase de qualifications

- La Coudre: 8 mai
- Acacias: 15 mai
- Charmettes: 22 mai
- Champréveyres/Monruz: 5 juin
- Boine (Centre de Loisirs): 12 juin

## A travers l'histoire



L'arrivée du chemin de fer en ville de Neuchâtel amène un nouvel élan touristique et la construction de plusieurs hôtels. L'Hôtel Bellevue, inauguré en 1861, bénéficie à la fois d'un grand confort et d'une vue imprenable sur le lac et les Alpes. Ce luxueux établissement accueille les hôtes de prestige de passage à Neuchâtel. En 1920 pourtant, il est racheté par l'entreprise Dubied qui le transforme en bâtiment administratif. Depuis 1988, le bâtiment appartient à la Caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel et abrite des bureaux de l'administration cantonale. Carte postale, vers 1910, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Vincent Callet-Molin

## Activités des commissions réglementaires

### Commission d'urbanisme

La Direction de l'urbanisme et de l'environnement informe que la Commission d'urbanisme de la Ville siègera les :

- **vendredi 17 mai 2013**
- **vendredi 14 juin 2013**
- **vendredi 23 août 2013**
- **vendredi 20 septembre 2013**
- **vendredi 27 septembre 2013**
- **vendredi 25 octobre 2013**
- **vendredi 29 novembre 2013**
- **vendredi 13 décembre 2013**

Pour que les projets puissent être inscrits à l'ordre du jour, ceux-ci doivent impérativement être adressés au Conseil communal 10 jours avant la date de la séance.

*Direction de l'urbanisme  
et de l'environnement*

**A louer**

Exclusivement pour personne au bénéfice de l'AVS, de condition modeste

**Studio adapté  
Rue de la Dîme 72**

Loyer mensuel Fr. 282.- + Fr. 108.- ac.,  
soit Fr. 390.-.

Libre: de suite ou à convenir.

Contact: M<sup>me</sup> C. Rumley, Service des bâtiments et du logement, fbg du Lac 3, 2001 Neuchâtel, tél. 032 717 76 72.

## Portes ouvertes aux Caves

Les Caves de la Ville, situées dans la cour nord de l'Hôtel DuPeyrou, seront ouvertes au public

**vendredi 3 mai, de 17 à 21 heures  
et samedi 4 mai, de 10 à 18 heures**

Venez déguster la gamme complète des produits, sans obligation d'achat, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

## Ciné-club Halluciné

**Vendredi 26 et samedi 27 avril à 20h30**, à l'aula des Jeunes-Rives, espace Louis-Agassiz 1, projection de films dans le cadre du «Festival international des Très Courts».

Prix: Fr. 8.- / Fr. 5.- (non-membres).  
Renseignements sur  
[www.unine.ch/hallucine](http://www.unine.ch/hallucine).

Informations et réservations au  
079 569 40 92.

# La Ville officielle

## Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,  
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés :

- concernant l'attribution au fonds destiné à subventionner des installations solaires photovoltaïques privées sur le territoire communal,
- concernant la création d'un fonds en vue du préfinancement de la création de logements d'utilité publique,
- concernant le préfinancement des mesures de recapitalisation de la caisse de pensions de la fonction publique neuchâteloise [prevoyance.ne](http://prevoyance.ne),

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 22 avril 2013, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au mercredi 5 juin 2013.

En outre, lors de la même séance, le Conseil général a approuvé les comptes et la gestion de la Ville de Neuchâtel pour l'année 2012.

Neuchâtel, le 24 avril 2013.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

**Le président,  
Pascal Sandoz**

**Le chancelier,  
Rémy Voirol**

## Université Populaire Neuchâteloise

L'Université Populaire Neuchâteloise, section du Littoral, vous informe qu'il reste des places dans les cours suivants :

### Balade botanique

Par Anne-Marie Nicolet  
Samedi 8 juin 2013 de 9h15 à 12h30  
Prix: Fr. 30.-

### A la découverte de Chasseral

Par Claude Béguin et Blaise Hofer  
Samedi 15 juin de 8h30 à 17h  
Prix: Fr. 75.-

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser au secrétariat de l'UPN jeudi de 14h à 17h et lundi de 9h à 12h au 032 725 50 40 (répondeur) ou par courriel: [upn-littoral@rpn.ch](mailto:upn-littoral@rpn.ch) ou sur le site <http://upn.cpln.ch>

## Ateliers au Musée d'histoire naturelle

L'Atelier des musées informe qu'il reste encore quelques places pour les ateliers suivants au Musée d'histoire naturelle, en lien avec l'exposition «K2 1902 Partie d'échecs en Himalaya»:

### Animaux des montagnes

*Pour les enfants de 4 à 6 ans*  
Mercredis 29 mai et 16 juin, de 14 à 15h30 ou  
Mercredis 15 mai et 12 juin, de 15h30 à 17h

### Himalaya: la montagne en 3D

*Pour les enfants de 7 à 10 ans*  
Mercredis 8 mai et 5 juin, de 14h à 15h30 ou  
Mercredis 22 mai et 19 juin, de 15h30 à 17h.

**Renseignements et inscriptions: Atelier des musées, [www.atelier-des-musees.ch](http://www.atelier-des-musees.ch)**

## Echos

■ Aujourd'hui, le Conseil communal sera représenté par M. Thomas Facchinetti, directeur de la culture, au vernissage de l'exposition «Les délices de l'Italie ou la passion du voyage au XVIII<sup>e</sup> siècle», à la Bibliothèque publique et universitaire.

■ Jeudi 25 avril, M. Thomas Facchinetti, directeur de la culture, représentera les Autorités communales au vernissage de l'exposition «L'étranger à l'affiche – identité et altérité dans l'affiche politique suisse 1918-2010», au Musée d'art et d'histoire.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M<sup>me</sup> et M. Marialena et Renzo Zini-Solicari, à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de leur mariage et à M<sup>mes</sup> et MM. Claudine et Eugène Burkhard-Collaud, Madeleine et Alain Lambelet-Jung, Rosette et Marc Détraz-Junod et Rosanna et Alberto Locatelli-Conci, à l'occasion du 55<sup>e</sup> anniversaire de leur mariage.

## Le sextuor

Les professeurs et les étudiants du site de Neuchâtel de la Haute école de musique Genève, convient le public

**jeudi 2 mai, à 20 heures  
Auditorium 1, Campus Arc 1  
Espace de l'Europe 21**

à un concert dédié à des œuvres de Brahms et Tchaïkovski.

Les musiciens proposeront le *Sextuor à cordes N° 2 en sol majeur, op. 36* de Johannes Brahms ainsi que «*Souvenir de Florence*», op. 70 de Piotr Ilitch Tchaïkovski.

**Entrée libre, collecte.**

## Feu vert au raccordement

Au cours d'une cérémonie qui s'est tenue aujourd'hui mercredi, le directeur de la Sécurité de la Ville de Neuchâtel, le conseiller communal Pascal Sandoz, s'est vu remettre symboliquement la nouvelle centrale de régulation de la signalisation lumineuse par son fournisseur. En réalité, la nouvelle centrale, qui se situe au sous-sol du poste de police, est opérationnelle depuis le début de l'année. Il s'agit à présent, et d'ici à 2018, d'y raccorder la quinzième d'armoires de commande de la ville, qui permettent de gérer les différents flux de trafic aux carrefours.



**Programme cinéma pour la semaine du 24 au 30 avril**

**Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).**

**APOLLO 1**

**LES GAMINS**  
3<sup>e</sup> semaine. 14 ans sug. 14 ans.  
VF me au ma 18h15, 20h30.  
Acteurs: Max Boubill, Alain Chabat, Sandrine Kiberlain, De Anthony Marciano.

**THE CROODS - 3D**  
5<sup>e</sup> semaine. 8 ans sug. 8 ans.  
VF me au ma 15h30.  
Acteurs: Ryan Reynolds, Nicholas Cage, De Kirk De Micco.

**THE PLACE BEYOND THE PINES**  
4<sup>e</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
VF ve/sa, ma 22h45.  
Acteurs: Ryan Gosling, Eva Mendes, Bradley Cooper, De Derek Cianfrance.

**WIN WIN**  
1<sup>re</sup> semaine. 10 ans sug. 10 ans.  
VF di 10h30.  
Acteurs: Jean-Luc Couchard, Xiaoxing Cheng, Anne Comte, De Claudio Tonetti.

**APOLLO 2**

**OBLIVION**  
3<sup>e</sup> semaine. 14 ans sug. 14 ans.  
VF me, ve, di/lu 20h15, ve/sa, ma 23h15. VO angl s-t fr/all je, ma 20h15.  
Acteurs: Tom Cruise, Olga Kurylenko, Morgan Freeman, De Joe Kosinski.

**TAD L'EXPLORATEUR - 2D**  
2<sup>e</sup> semaine. 6 ans sug. 8 ans.  
VF me au ma 15h15.  
De Enrique Gato.

**SIDE EFFECTS - EFFETS SECONDAIRES**  
3<sup>e</sup> semaine. 14 ans sug. 14 ans.  
VF me au ve, di, ma 17h45.  
VO angl s-t fr/all lu 17h45.  
Acteurs: Rooney Mara, Channing Tatum, De Steven Sonderbergh.

**WADJA**  
5<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 10 ans.  
VO s-t fr/all di 11h.  
**Rex:** VO s-t fr/all me au ma 18h15.  
Acteurs: Waad Mohammed, Reem Abdullah, Abdullrahman Al Gohani, De Haifaa Al-Mansour.

**MET - JULES CÉSAR**  
Représentation unique en direct du MET de New York. Pas de limite d'âge.  
VO s-t fr sa 27.04 18h.  
Acteurs: Natalie Dessay, Alice Coote, Patricia Bardon.

**APOLLO 3**

**LA CAGE DORÉE**  
1<sup>re</sup> semaine. 6 ans sug. 6 ans.  
VF me au ve, lu/ma 15h30, me au ma 18h, 20h30.  
Acteurs: Rita Blanco, Joaquim de Almeida, Roland Giraud, De Ruben Alves.

**PARKER**  
2<sup>e</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
VF ve/sa, ma 22h30, sa/di 15h30.  
Acteurs: Jason Statham, Jennifer Lopez, Clifton Collins Jr, De Taylor Hackford.

**LA MAISON DE LA RADIO**  
1<sup>re</sup> semaine. 6 ans sug. 12 ans.  
VF di 10h45.  
De Nicolas Philibert.

**ARCADES**

**IRON MAN 3 - 3D**  
1<sup>re</sup> semaine. 12 ans sug. 14 ans.  
VF me au ma 14h45, 17h30, me, ve au lu 20h15, ve/sa, ma 23h.  
VO angl s-t fr/all je, ma 20h15.  
Acteurs: Scarlett Johansson, Robert Downey Jr, De Shane Black.

**BIO**

**L'ÉCUME DES JOURS**  
1<sup>re</sup> semaine. 12 ans sug. 14 ans.  
VF me au ma 15h, 20h30.  
Acteurs: Audrey Tautou, Romain Duris, Léa Seydoux, De Michel Gondry.

**THE GRANDMASTER**  
2<sup>e</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
VF sa/di 17h45. VO s-t fr/all me au ve, lu/ma 17h45.  
Acteurs: Tony Leung, Chiu Wai, Ziyi Zhang, Chen Chang, De Wong Kar Wai.

**REX**

**11.6**  
1<sup>re</sup> semaine. 12 ans sug. 14 ans.  
VF me au ma 16h, 20h15.  
Acteurs: François Cluzet, Bouli Lanners, Corinne Masiero, De Philippe Godeau.

**IRON MAN 3 - 2D**  
1<sup>re</sup> semaine. 12 ans sug. 14 ans.  
VF ve/sa, ma 22h45.  
Acteurs: Scarlett Johansson, Robert Downey Jr, De Shane Black.

**BOULE ET BILL**  
9<sup>e</sup> semaine. 7 ans sug. 7 ans.  
VF sa/di 14h.  
Acteurs: Franck Dubosc, Marina Foïs, Sara Giraudeau, De Alexandre Charlot.

**STUDIO**

**LES PROFS**  
3<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 14 ans.  
VF me, ve au ma 15h45, 17h45, 20h30.  
Acteurs: Isabelle Nanty, De Pierre François Martin-Laval.

**THE CROODS - 2D**  
5<sup>e</sup> semaine. 8 ans sug. 8 ans.  
VF sa/di 13h30.  
De Kirk De Micco.

**CONNAISSANCES DU MONDE - LA RUSSIE AUJOURD'HUI**  
Pour tous.  
Je 25.4 16h, 20h.  
De Yves Somavilla.

**QUEEN KONG CLUB - CINÉMA MINIMUM**

**LA CLÉ DE LA CHAMBRE À LESSIVE**  
Me 1<sup>re</sup>.05 20h, 16 ans sug. 16 ans.  
De Floriane Devigne et Fred Florey.

**THE PUNK SYNDROME (KOVASIKAJUTTU)**  
Me 8.05 20h, 16 ans sug. 16 ans.  
De Jukka Kärkkäinen et Jani-Petteri Passi.



**Agenda pratique**

**Services d'urgence**

**Police:** 117.  
**Service du feu:** 118.  
**Urgences santé**



**et ambulance:** 144.  
**Hôpital Pourtalès et Maternité**  
N° principal: tél. 032 713 30 00.  
Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.  
Urgences pédiatriques: hotline  
24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

**Hôpital de la Providence:**  
tél. 032 720 30 30.

**Viteos SA** - électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

**Services publics**

**Cimetière de Beaugard:** ouvert sans interruption. Accueil lundi - vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, tél. 032 717 72 47.

**Club de cinéastes** (rue des Fahys 173), permanences mardi et jeudi entre 20h et 22h30. Site internet: <http://www.epi-video.ch>.

**Consultation juridique de l'Ordre des avocats neuchâtelois** (rue des Beaux-Arts 11), mercredi de 16h à 19h.

**Croix-Rouge Suisse** (av. du 1er-Mars 2a), tél. 032 886 88 60. Service de garde de malades à domicile, tél. 032 886 88 63 (jours ouvrables). Service de garde d'enfants à domicile (malades ou lors de dépannage pour les parents devant faire face à un imprévu), tél. 032 886 88 65. Service de formation et promotion de la santé, tél. 032 886 88 61 (l'après-midi).

**Pharmacie d'office**

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

**NOMAD maintien à domicile**

**Centre NOMAD Neuchâtel et environs**  
7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

**Permanence dentaire**

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

**Les services religieux**

**Cultes et messes des samedi 27 et dimanche 28 avril**

**Paroisse réformée évangélique**

**Sud:**  
**Collégiale:** di à 10h, culte avec sainte cène.

**Temple du Bas:** je à 10h, méditation, salle du refuge.

**Nord:**

**Ermitage:** chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h pour le recueillement. Di à 10h30, culte avec sainte cène suivi d'un repas palabre.

**Est:**

**La Coudre:** sa à 18h, culte des familles suivi d'un pique-nique à 18h45 puis d'une soirée jeux dès 19h30.

**Maladière:** di à 10h, culte avec sainte cène.

**Ouest:**

**Serrières:** di à 10h, culte avec sainte cène.

**Communauté allemande:**

**Poudrières 21:** di à 11h15, Gottesdienst.

**Portalès:** di à 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> dimanche du mois.

**Eglises catholiques romaines**

**Notre-Dame:** sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et à 18h, messes.

**Vauseyon, église Saint-Nicolas:** di à 10h30, messe.

**Serrières, église Saint-Marc:** sa à 17h, messe. Di à 10h15, messe en italien.

**La Coudre, Saint-Norbert:** sa à 18h30, messe. Di à 17h, messe en latin.

**Chapelle de la Providence:** di à 11h, messe en polonais.

**Hôpital Portalès, chapelle 6<sup>e</sup> étage:** pas de célébration.

**Eglise catholique chrétienne**

**Eglise St-Jean-Baptiste** (rue Emer-de-Vattel): di à 18h, messe.



**Impressum**

**Editeur:**  
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

**Direction:**  
Rémy Voiron, chancelier

**Rédaction:**  
Anne Kybourg, journaliste  
Patrice Neuenschwander, journaliste  
Sandra Spagnol, journaliste

**Illustration:**  
Stefano Iori, photographe

**Secrétariat:**  
Daniela Pellegrini Schuway, secrétaire de rédaction

**Contact:**  
• Téléphone: 032 717 77 09  
• Télécopie: 032 717 77 10  
• E-mail: [bulletinofficiel@ne.ch](mailto:bulletinofficiel@ne.ch)

**Internet:**  
[www.neuchatelville.ch](http://www.neuchatelville.ch)

**Mise en page:**  
Cathy Ecabert

**Impression:**  
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

**Tirage:**  
22'000 exemplaires



**L'instantané de Stefano Iori...**



La délégation de Guimarães qui a participé à la session neuchâteloise du Parlement européen des jeunes à Neuchâtel, les 18 et 19 avril, était conduite par M<sup>me</sup> Marta Alexandra Pacheco (à droite).

# Au de la maison



## ans

**... et plus fort que jamais!**

**elexa**  
 Quai Max-Petitpierre 42  
 Tél. 032 729 96 66  
 Fax 032 729 96 69

2002 Neuchâtel  
 info@elexa.ch  
 www.elexa.ch




Prix pour le menu ainsi  
 que la croisière :

CHF 79.-- / personne  
 CHF 35.-- / enfant

Départ Estavayer : 11h15  
 Départ Neuchâtel : 12h30

Retour Estavayer : 15h15  
 Retour Neuchâtel : 16h30

Dimanche 12 Mai 2013

## Croisière Fête des Mères

*Menu à bord :*

Foie gras mi cuit en ivresse d'Armagnac et son chutney poire-gingembre  
 Chérissent leurs petites madeleines salées au cœur tendre

Médailon de veau rôti en chemise de graines de moutarde "brune"  
 Pommes darphin aux oignons rouges et fleur de thym  
 Compotée de chou vert frisé  
 Sauce Pinot Noir et morilles à la liqueur de cassis

Tatin de pommes et abricots secs dorés au caramel  
 Chantilly à la vanille Bourbon  
 Fraîcheur de fraise à la menthe

Réservation sur [www.navig.ch](http://www.navig.ch)  
 032 729 96 00



Le premier Festival de contes de Neuchâtel aura lieu du 3 au 5 mai au Théâtre du Pommier

# « Le conteur doit être un rêveur »

Le Théâtre du Pommier accueille du 3 au 5 mai le premier Festival de contes pour enfants et adultes de Neuchâtel. Intitulé « Paroles sous le Pommier », il est mis sur pied par l'association Paroles, qui promeut l'art du conte. A cette occasion, Claire Heuwerkemeijer, conteuse suisse, donnera avec sa Compagnie contaCordes un spectacle tout public samedi 4 mai à 15 heures au Pommier. Portrait.

«Je dis souvent que je raconte depuis que j'ai des oreilles», déclare Claire Heuwerkemeijer. Depuis toute petite, elle aime transmettre des histoires d'abord à son entourage, puis comme éducatrice dans le milieu psychiatrique. Elle anime chaque semaine des ateliers où des adolescentes en crise sont invitées à écouter et créer des histoires. «Les jeunes qui participent aux ateliers aiment entendre ces récits. La manière dont le conte peut mettre des mots sur leur vie, leurs questions ou leur ressenti les aide parfois à ré-approprier une pensée», constate la conteuse. En 2001, elle décide de se consacrer plus sérieusement aux contes. Elle se forme auprès d'artistes comme Alix Noble, Lorette Andersen, Bernadète Bidaude et Hassane Kouyaté. Elle a également suivi les Ateliers de l'Art du Cru de Bordeaux. Toujours attirée par les arts de la scène, elle pratique le chant choral et l'improvisation théâtrale. Claire Heuwerkemeijer travaille actuellement à 30% comme éducatrice en psychiatrie et consacre le reste de son temps à son activité artistique.

« La musique soutient le texte et l'influence. »

## Contes et musique

Claire Heuwerkemeijer a créé en 2002 la compagnie contaCordes. Elle réunit à la fois des cordes musicales et vocales. Pour son premier spectacle «Nom de bleu!», Claire Heuwerkemeijer était accompagnée sur scène par Valérie Bernard et Katja Gafner, respectivement violoniste et pianiste. «Pour le deuxième spectacle, je recherchais une harpiste», indique la conteuse. C'est ainsi, qu'elle a fait la connaissance de sa partenaire de scène Julie Sicre, harpiste professionnelle. Dans le spectacle «Paroles d'oiseau», les deux femmes mélangent les contes



Claire Heuwerkemeijer, conteuse, et Julie Sicre, harpiste, présenteront « Paroles d'oiseau » samedi 4 mai à 15 heures au Théâtre du Pommier.

et la musique autant que possible. «La musique soutient le texte et l'influence», explique Claire Heuwerkemeijer. Les deux artistes s'amusent à se donner des noms d'oiseaux pour se décrire. «Pour moi, Claire est une pipelette romantique et poétique. C'est avant tout une amie qui a les mêmes fragilités que moi. Je me sens proche d'elle dans ses créations. Je suis souvent touchée par ses textes. Je suis encore parfois émue par sa manière de raconter les choses, qu'il s'agisse de tristesse ou de petits bonheurs de la vie. Claire, c'est une belle âme», détaille Julie Sicre. Ce à quoi, Claire Heuwerkemeijer répond: «Julie c'est mon grand cygne pour la classe, l'élégance et la colère de temps en temps. Elle a la douceur de la tourterelle et la loyauté de l'aigle.»

## Témoins des spectacles

Les histoires contées par Claire Heuwerkemeijer proviennent en majorité du répertoire de la tradition orale. «Le conte parle souvent à plusieurs niveaux, si bien que les enfants comme les adultes y trouvent leur compte», relève la conteuse. D'après elle, la première qualité d'un conteur est la présence. «Il faut vraiment être là, avec le public, avec soi, avec l'histoire. C'est important de parler de choses que l'on

ressent pour vivre émotionnellement son histoire. Il faut être honnête. Comme le dit Michel Hindenoche, le conteur doit aussi et surtout être un rêveur», s'exclame Claire Heuwerkemeijer. Maman de trois enfants, âgés de 13, 16 et 18 ans, elle leur a raconté beaucoup d'histoires. «Ils sont les témoins de mes spectacles. Ils m'encouragent. Ils émettent des critiques assez pertinentes», se réjouit-elle.

« Les contes m'ont aidé à grandir. Ils font partie de mon éducation. »

## Du plaisir au partage

«Les contes m'ont aidé à grandir. Ils font partie de mon éducation», confie la Vaudoise. Adolescente, elle lisait beaucoup et cherchait sans cesse de nouveaux récits. Elle vouait également une passion à l'écriture et au théâtre. «A l'âge de 15 ans, je n'ai pas osé me lancer. J'avais peur de me briser les ailes», se rappelle-t-elle. Le conte l'a rattrapée. «J'ai réalisé que les contes me permettaient non seulement de m'exprimer sur scène, mais aussi dans la vie», explique Claire Heuwerkemeijer. Le fait de raconter des histoires sur

scène lui procure une grande palette de sentiments. Du plaisir au partage, elle éprouve toutes sortes d'émotions durant ses spectacles. «Je passe par tous les sentiments qui sont évoqués dans mes histoires. Je ne dois pas me laisser submerger tout en restant sincère. C'est un jeu d'équilibre à garder», décrite la conteuse.

## Des projets plein la tête

Claire Heuwerkemeijer et Julie Sicre préparent un nouveau spectacle, baptisé Miroir-Miroir. Pour cette nouvelle création, les deux artistes se sont adjoint les services d'un compositeur et d'un metteur en scène. La première est prévue en fin d'année, voire début 2014. Claire Heuwerkemeijer fera également halte au début du mois de mai au Salon du livre à Genève. Elle y dédicacera son premier livre-cd, publié aux éditions Drozophile. Ce magnifique ouvrage de 56 pages porte sur le premier spectacle de la Cie contaCordes: «Nom de bleu!» On y retrouve des illustrations d'Anne Wilsdorf et le conte, dont le texte a été adapté. Il s'agit de l'histoire d'une petite fille, qui recherche son nom.

**Programme complet sur [www.associationparoles.ch](http://www.associationparoles.ch)**

Anne Kybourg